



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phéromone Mineuse du marronnier (seringue)

Version 1 (France)

Date d'émission: 2017/12/22

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : **Phéromone Mineuse du marronnier (seringue)**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : Mineuse du maronnier

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nufarm GmbH & Co KG
St.-Peter-Str. 25
A-4021 Linz
Autriche
Téléphone: +43/732/6918-3187
Téléfax: +43/732/6918-63187
Adresse e-mail: Katharina.Krueger@nufarm.com

1.4. Téléphone en cas d'urgence

+43/732/6914-2466 (Site de production Linz / Autriche)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

EG_1272/08 : AquaticChronic3 H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogramme:

-

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 - Éliminer le contenu et le récipient dans un centre de collecte des déchets



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phéromone Mineuse du marronnier (*seringue*)

Version 1 (France)

Date d'émission: 2017/12/22

dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Mineuse du marronnier

3.2. Mélanges

Composants:

2,6-di-tert-butyl-p-crésol

CAS-No.: 128-37-0
EINECS-No. / ELINCS No.:
REACH No.:
Concentration: 0.1 – 1 % (w/w)

Classification:

EG_1272/08 :
Aquatic Acute 1, H400
Aquatic Chronic 1, H410

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
- Contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau.
- Inhalation : Apporter l'accidenté à l'air frais
- Ingestion : Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phéromone Mineuse du marronnier (*seringue*)

Version 1 (France)

Date d'émission: 2017/12/22

Symptômes : Aucun(e) à notre connaissance.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'antidote spécifique, traitement symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, Poudre sèche, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : aucun(e)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, il peut se former des dégagements gazeux (CO_x).

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Utiliser un équipement de protection individuelle. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Autres Informations : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. (section 8) Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever toute source d'ignition. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phéromone Mineuse du marronnier (seringue)

Version 1 (France)

Date d'émission: 2017/12/22

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

Conseils supplémentaires : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres sections

section 13

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour la manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Stabilité au stockage

Température de stockage : donnée non disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucun(e)

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

donnée non disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phéromone Mineuse du marronnier (seringue)

Version 1 (France)

Date d'émission: 2017/12/22

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Protection respiratoire appropriée pour des concentrations élevées ou des effets à long terme: filtre combiné contre gaz et vapeurs de composés organiques, inorganiques, inorganiques acides et alcalins (exemple: EN 14387 Type ABEK)
- Protection des mains : Gants de protection
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié
- Mesures de protection : Éviter le rejet dans l'environnement

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

- État physique : liquide
- Couleur : Blanc. Beige.
- Odeur : donnée non disponible
- Point/intervalle de fusion : non applicable
- Point/intervalle d'ébullition : donnée non disponible
- Point d'éclair : donnée non disponible
- Température d'inflammation : donnée non disponible
- Limite d'explosivité, supérieure : donnée non disponible
- Limite d'explosivité, inférieure : donnée non disponible
- Pression de vapeur : donnée non disponible
- Densité : 0,9 g/cm³



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phéromone Mineuse du marronnier (seringue)

Version 1 (France)

Date d'émission: 2017/12/22

Masse volumique apparente : donnée non disponible

Hydrosolubilité : donnée non disponible

pH : donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : donnée non disponible

Constante de dissociation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

Propriétés comburantes : donnée non disponible

Propriétés explosives : donnée non disponible

9.2. Autres informations

aucun(e)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phéromone Mineuse du marronnier (seringue)

Version 1 (France)

Date d'émission: 2017/12/22

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat
Dose: > 6 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : Non classé

Toxicité aiguë par inhalation : Non classé

Irritation de la peau : Non classé

Irritation des yeux : Non classé

Sensibilisation : Non classé

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson : donnée non disponible

Toxicité pour les invertébrés aquatiques : donnée non disponible

Toxicité pour les algues : donnée non disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phéromone Mineuse du marronnier (seringue)

Version 1 (France)

Date d'émission: 2017/12/22

Bioaccumulation : donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

donnée non disponible

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : En accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Ne pas réutiliser des récipients vides.

Stocker les emballages vides dans un local approprié après les avoir rincés trois fois conformément à la directive 94/62/CE

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID :

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport par route et par voie ferrée.

IMDG :

N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phéromone Mineuse du marronnier (seringue)

Version 1 (France)

Date d'émission: 2017/12/22

IATA-DGR :

N'est pas une substance dangereuse selon la définition des réglementations ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucun(e)

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations : Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Seveso III topic. For information ICPE code 4511.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

aucun(e)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date d'impression : 2017/12/22

Le format de la date utilisé est aaaa/mm/jj (ISO 8601).
(Les modifications sont marquées sur le bord gauche par : ||)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Phéromone Mineuse du marronnier (seringue)

Version 1 (France)

Date d'émission: 2017/12/22

Cette fiche de sécurité (FDS) a été conçue en transférant la FDS de notre fournisseur dans notre module SAP-EHS. Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Personne de contact

Société : Nufarm GmbH & Co KG
K. Krüger
St.-Peter-Str. 25
A-4021 Linz
Autriche

Téléphone : +43/732/6918-3187
Téléfax : +43/732/6918-63187
Adresse e-mail : Katharina.Krueger@nufarm.com

Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.